



« JE SUIS CHEZ AMIDON POUR DEVENIR QUELQU'UN » FIFI KAPINGA MUELA

Newsletter
Décembre
2020

N°2

Amidon 89 et le COVID 1ère et 2ème vagues ...

En 2020, comme toutes les entreprises, Amidon89 a fonctionné au rythme du Covid: confinement, déconfinement partiel, déconfinement total, mesures barrières, port du masques , gel hydroalcolique, désinfection, etc...

1ère vague, les ateliers ont dû fermer, plus aucune activité de repassage. Néanmoins, dès la fin du mois d'avril, nous avons ouvert un atelier couture pour fabriquer des masques. Le besoin existait, les lers ont été distribués aux associations et aussi au personnel d'Amidon. À la fin du confinement, la réouverture des ateliers s'est faite progressivement tant les règles sanitaires étaient contraignantes, les adhérents réticents à revenir, les salariés encore indisponibles pour diverses raisons (personnes à risque, garde d'enfants, etc.)

En septembre nous avons retrouvé une activité normale mais de courte durée.

En novembre, 2ème confinement. Après une période de doute, nous avons pu maintenir l'ouverture des ateliers. Néanmoins, le renforcement des mesures barrières, les absences de nos salariés liées au COVID (cas contact, crèche fermée, personne à risque), la configuration de nos locaux nous ont conduits à aménager l'organisation du travail : réduction du temps de travail des salariés en insertion, allongement des délais de retrait.

Pour maintenir la prestation aux adhérents qui pouvaient avoir de nouveau des réticences à se déplacer, nous avons renforcé les possibilités de livraison avec un tarif promotionnel « spécial COVID ». Néanmoins, nous avons subi une baisse significative de notre chiffre d'affaires qui va déséquilibrer notre trésorerie.



Un petit coup de pouce ?

Amidon 89 a besoin de votre soutien, vous pouvez sûrement nous aider !

En qualité d' Atelier et Chantier d'Insertion, nous pouvons recevoir des DONS (argent – matériel) et éditer des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction sur les impôts.

Machines à repasser

Ajouté à ces difficultés liées au COVID, nous devons faire face à des pannes récurrentes de machines à repasser. Le renouvellement des 10 machines opéré en 2018 n'est pas satisfaisant. Nous avons engagé une procédure judiciaire à l'encontre du fournisseur, mais elle sera longue. Pour maintenir une bonne qualité de service et permettre à nos salariés d'acquérir des compétences transférables en entreprises, nous devons envisager de remplacer une partie de notre parc de machines tant sur Auxerre, que sur Chablis et St-Florentin soit 10 machines .

Dès la fin de cette année, nous pourrons acquérir une nouvelle machine grâce à une subvention de l'ADPS.

Pour 2021, des demandes de subvention ont été déposées auprès de plusieurs organismes et institutionnels. Le coût est estimé à 61000€.

Couture

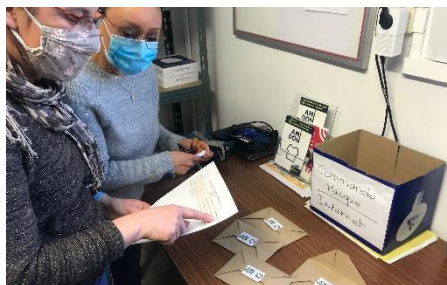


Notre atelier couture a étendu ses activités depuis le mois d'avril. Outre le service de retouches et les masques adultes, il propose :

- Des masques enfants : 2 tailles, et pochettes de protection
- Des panières de rangement
- Des objets de déco
- Des « bee wrap » *...

*Tissu enduit de cire d'abeille pour remplacer le film alimentaire

Retrouvez nos produits à la vente sur : hery@locavor.fr



Livraison

Depuis les nouvelles mesures de confinement, un service livraison est proposé à tarif promotionnel (5€ par mois) pour les adhérents ne souhaitant pas ou ne pouvant pas se déplacer dans les ateliers.

Laissez la corvée de repassage

Facturation

Vous avez reçu dans vos panières, la facture pour l'année 2020 qui fait apparaître le montant dû, les sommes payées et le solde.

Les 2 mois de confinement ont été neutralisés. Vous avez, néanmoins, la possibilité de maintenir votre paiement qui sera alors considéré comme un don ouvrant droit à une réduction d'impôts

Contrats 2021

Ils seront déposés dans vos panières courant décembre .

Merci de bien vouloir nous les retourner avant le 15 janvier.

L'application des nouveaux tarifs décidés par la dernière Assemblée générale a été reportée du fait des perturbations liées à la COVID. Ils prendront donc effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Soyez attentif à bien nous communiquer votre n° de téléphone et mail, ces informations nous permettent de vous contacter plus rapidement en cas de besoin

Gouvernance

Amidon89 est doté d'un Conseil d'Administration. Suite à l'Assemblée générale du 7 septembre 2020, ce Conseil d'Administration est composé de 18 membres répartis en 3 collèges de 6 membres.

Collège des membres de Droit qui représente nos financeurs (État, département et Collectivités siège des ateliers)

Isabelle DEJUST: mairie d'Auxerre
Auria BOUROUBA: Communauté Communes de l'Auxerrois
Eliane AUBRON: mairie de Chablis
M. Claude SCHWENTER: mairie de St-Florentin
Laurence BONIN: DIRECCTE
Monique HADRBOLEC: Conseil Départemental

Collège des membres associés : partenaires et personnes qualifiées

Mahiedine CHENOUNA : OAH
Maryline Saint-Antonin : CCAS
Frédéric MONET : Mutualité Française Bourguignonne
Guy PARIS : personne qualifiée
Isabelle MEIRONNE : personne qualifiée
Évelyne PETIT : personne qualifiée

Collège des Actifs qui représente nos adhérents

Alain BERNIER
Jean François FINANCE
Aurore DRIOL
Pascale JACQUEMAIN
Aurore DEHARBE
Claude KOROBETSKI

Tous les membres du Conseil d'administration n'ayant pas été désignés le 7 septembre, un bureau par intérim a été élu

Guy PARIS , Président
Isabelle DEJUST : Vice Présidente

Isabelle MEIRONNE : Trésorière
Jean François FINANCE : Trésorier Adjoint

Évelyne PETIT : Secrétaire
Chantal SEUVRE : Secrétaire adjointe

A l'approche de la fin d'année, le Conseil d'Administration et le personnel d'Amidon vous souhaite de très bonnes fêtes !

Association Amidon 89
association@amidon89.com

www.amidon.org
 03.86.46.65.12

Siège – Atelier Auxerre
 27 Place Corot – 89000 Auxerre

Atelier St Florentin
 37 Rue Faubourg du Pont
 89600 St Florentin

Atelier Chablis
 6 Rue de Chitry
 89800 Chablis



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

